



Photo: iStockphoto.com / Surabo/Getty Images

ASSURER SON LOGEMENT, C'EST **OBLIGATOIRE ET FACILE**

POUR VOUS GARANTIR UNE ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION
ADAPTÉE À VOS BESOINS

VOTRE BAILLEUR EST PARTENAIRE
D'ALTIMA ASSURANCES, FILIALE DE LA MAIF.



UNE SOCIÉTÉ
DU GROUPE **MAIF**

HABITAT
RÉUNION  La force
du logement
social



Membre de Habitat Réunion

L'ASSURANCE PROPOSÉE PAR ALTIMA

A ÉTÉ CRÉÉE POUR VOUS

Les 4 points clés de l'offre :

1 Une assurance pour protéger toute votre famille
Tous les occupants du logement sont assurés en responsabilité civile.

2 Une couverture optimale pour vos biens
Le contenu de votre logement est assuré y compris vos appareils électriques en cas de foudre !

3 Des services d'assistance inclus gratuitement

- Intervention d'un serrurier en cas de perte de clé, d'un plombier en cas de fuite.
- Prise en charge des enfants scolarisés, conduite des enfants à l'école, aide et soutien scolaire à domicile en cas d'immobilisation.
- Hébergement provisoire, transfert et garde d'animaux en cas de sinistre.
- Assistance en cas de déplacement partout dans le monde.

4 Une souscription facile, nous nous occupons du reste !
Sans frais de mensualisation, sans frais de souscription et avec la prise en charge gratuite de la résiliation auprès de votre ancien assureur.

PAR EXEMPLE, POUR UN T3 : 14 € TTC PAR MOIS

Pour réaliser un devis :

Appelez le 09 69 39 41 30 (du L au V de 8h30 à 18h30) - numéro gratuit.

ou <https://www.altima-assurances.fr/partenaires/assurance-habitation-locataire>

Pensez à vous munir de votre **n° de logement** repris sur le détail de votre avis d'échéance.

